

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Dysfonctionnements du raccordement au Très Haut Débit :
les élus de l'agglomération exigent des actes et des
solutions !**

Face aux dysfonctionnements inacceptables qui sont constatés – principalement dans des communes de l'est de l'agglomération* – concernant le déploiement, le raccordement et le fonctionnement du très haut débit, Grégoire de Lasteyrie, Président de l'agglomération Paris-Saclay, a organisé ce vendredi 15 octobre une réunion avec l'ensemble des parties prenantes : les deux délégataires en charge du déploiement des réseaux et les quatre opérateurs commerciaux.

Un plan d'action commun à tous les délégataires et opérateurs doit nous être présenté au plus vite. Un suivi doit être assuré de l'armoire de branchement jusqu'au client. Un dispositif de communication claire auprès des habitants doit être mis en œuvre. Nous resterons particulièrement vigilants et mobilisés pour obtenir que tous nos concitoyens et toutes nos entreprises puissent bénéficier de ce service qui leur est dû et pour lequel nous avons largement investi l'argent public !

Grégoire de Lasteyrie

Président de la Communauté d'agglomération
Paris-Saclay
Maire de Palaiseau

Les maires des communes les plus impactées étaient présents. Ils ont exprimé leur mécontentement avec virulence, à la hauteur de l'exaspération de leurs concitoyens qui subissent des branchements anarchiques et des débranchements sauvages qui les privent de tout accès à Internet durant des jours, des semaines et parfois des mois !

Grégoire de Lasteyrie a rappelé l'urgence nécessaire que les engagements soient bel et bien tenus par les délégataires et les opérateurs, afin que les habitants et les entreprises puissent bénéficier du très haut débit sur un territoire où les collectivités ont massivement investi pour cela et qui place l'innovation au cœur de ses politiques publiques !

Il a exprimé quatre exigences majeures :

- **La présentation d'un plan résolution des difficultés, commun à toutes les parties prenantes.**
- **La mise en place d'une plateforme commune à tous les opérateurs, pour traiter les demandes des usagers.**

- **La mise en place d'une communication transparente à destination des usagers sur les problèmes rencontrés et les solutions apportées, sous forme de réunions publiques dans les communes et de supports d'information dédiés.**
- **La mise en œuvre d'une procédure stricte de vérification de la qualité technique de chaque raccordement.**

Un délai d'un mois est donné à l'ensemble des acteurs engagés dans le déploiement, le raccordement et la fourniture du THD pour répondre à ces demandes.

Le Président s'est engagé à suivre ce dossier avec la plus grande attention.

Rendez-vous est pris pour mi-novembre.

*Ballainvilliers, Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, La Ville du Bois, Linas, Longjumeau, Marcoussis, Montlhéry, Nozay, Saulx-Les-Chartreux, Villebon-sur-Yvette et Villejust

À PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY

Le territoire de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay est un pôle majeur de la région Île-de-France. Outre son écosystème dense organisé autour de plusieurs pôles économiques, l'agglomération accueille un hub d'innovation qui compte parmi les 8 plus importants au plan mondial et qui regroupe 15 % de la recherche nationale. Proximité de l'aéroport international d'Orly, gare TGV de Massy, réseau autoroutier structurant, Très Haut Débit, l'agglomération est un territoire particulièrement connecté. Ce pôle économique et scientifique majeur, s'insère dans un cadre de vie préservé, avec 60 % d'espaces naturels. Aux portes de la Vallée de Chevreuse, avec ses terres agricoles sanctuarisées, ses espaces naturels, ses villages de caractère et ses villes à taille humaine, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay offre un cadre de vie et de travail privilégié.